



COMMUNIQUÉ
Paris, le 16/11/2020

ADOPTION DU MALUS SUR LE POIDS DES VÉHICULES : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DÉNONCE UNE MESURE EN APPARENCE ANECDOTIQUE, QUI FINIRA PAR PÉNALISER TOUS LES AUTOMOBILISTES ET L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE.

L'amendement créant une nouvelle taxe sur le poids des véhicules a été adoptée vendredi 13 novembre dernier par les députés. Celui-ci impose le paiement d'un malus pour l'achat d'un véhicule neuf dont le poids est supérieur à 1 800 kg. Cet amendement voté dans le cadre de l'adoption du Projet de Loi de Finances pour 2021 apporte une transcription législative à la proposition de la Convention citoyenne pour la Climat, qui demandait la mise en œuvre d'un tel malus pour les véhicules à partir de 1,4 tonne.

L'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce aujourd'hui, lundi 16 novembre 2020, une mesure fortement pénalisante pour le secteur de l'industrie automobile et une nouvelle taxe qui, si elle peut sembler anecdotique à ce jour, finira par peser sur l'ensemble des automobilistes, comme le fait aujourd'hui le malus écologique.

Les associations écologistes déplorent l'abaissement du seuil de déclenchement de ce malus, initialement positionné à 1 400 kg ; la CCC considère que sa préconisation a été « vidée de sa substance », parce qu'ainsi que l'a mentionné la ministre de l'Écologie Barbara POMPILI, la nouvelle taxe, à son entrée en vigueur en 2022, ne concernerait que 2 à 3% des immatriculations, soit environ 60 000 véhicules.

Pourtant, pour les automobilistes, le mal est fait : « Avec l'adoption de ce malus au poids, on a mis le pied dans la porte. Comme pour le malus écologique, qui ne concernait à ses débuts que très peu de véhicules, on sait parfaitement que le barème défini pour la taxe sur le poids des véhicules évoluera de façon à devenir de plus en plus sévère d'année en année, pour pénaliser finalement la grande majorité des achats de véhicules neufs », explique Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

« Alors que la crise sanitaire a des répercussions désastreuses sur l'économie, y compris dans le secteur de l'industrie automobile qui fait travailler et vivre des centaines de milliers de Français, ce nouveau coup porté à la filière automobile au nom d'une idéologie écologiste est une grave erreur, dont nous aurons tous à payer les conséquences », déplore Daniel QUÉRO, dirigeant de l'association.

CONTACT PRESSE :

Tél. : 02 43 50 06 35
Port. : 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com